



**INDECOSA**



**DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2018**

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES  
AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES BAILLEURS SOCIAUX

# PRENEZ VOS AFFAIRES EN MAINS, VOTEZ INDECOSA-CGT !

## QUI SOMMES-NOUS ?

INDÉCOSA-CGT est l'Association de Défense des Consommateurs Salariés créée par la CGT en 1979. Son rôle est de défendre, au quotidien, tout.e salarié.e (actif ou non), retraité.e, et privé.e d'emploi sur des dossiers de consommation, (logement, surendettement...). INDÉCOSA-CGT est compétente, disponible et reconnue dans tous les domaines, du logement, de l'environnement, du cadre de vie, de la famille, de la consommation, et des problèmes y afférents.

## 1/LE LOGEMENT UN DROIT POUR TOUS

Un droit fondamental et inaliénable, au même titre que l'emploi, les salaires et la protection sociale. Le manque d'habitat social public est un véritable drame social surtout dû au désengagement de l'Etat (aide à la pierre). Le logement prend une part de plus en plus importante dans le budget des ménages, en effet c'est le premier poste des dépenses des familles quand elles en ont un. La question que tout le monde se pose est : quel habitat pour demain ?

Au travers de la loi MACRON diminuant le montant de l'A.P.L. et obligeant les bailleurs de baisser d'autant les loyers, c'est une ponction inédite de 1,4 milliard d'euros chaque année sur le budget des HLM qui va réduire l'entretien et l'isolation thermique des HLM, la réalisation de nouveaux logements sociaux à bas loyers...

C'est le modèle économique du logement social qui est menacé, avec des conséquences graves pour tous les locataires et les mal-logés. En 2019, le ministère annonce une coupe supplémentaire d'un milliard d'euros.

## 2/ POURQUOI VOTER ?

C'est le conseil d'administration (CA) qui fixe annuellement le montant des loyers, qui programme les réhabilitations, qui assure le fonctionnement quotidien de cet organisme HLM.

Vous avez au sein de ce Conseil d'Administration des représentants des locataires élus par vous, avantage inexistant chez les bailleurs privés.

## 3/ POURQUOI VOTER INDECOSA-CGT ?

Vos futurs élus. au conseil d'administration, participeront activement aux réunions, avec une position toujours claire vis-à-vis des hausses de loyers, pas plus que l'augmentation du coût de la vie. Sinon, vos administrateurs INDÉCOSA feront part de leur opposition et voteront contre.

## 4/ NOS CANDIDATS

Ils ont tous vocation à représenter L'ENSEMBLE des locataires, quel que soit leur lieu d'habitation, leur origine et en dehors de toute considération d'ordre politique,

Voilà qui est un atout important pour les locataires : avoir des représentants, locataires comme eux, qui vivent le même quotidien qu'eux, qui connaissent les mêmes conditions de vie, qui sont confrontés aux mêmes problèmes, qui paient les mêmes taux de loyers et charges que leurs voisins et qui, à la réunion du Conseil d'Administration, ont le droit de parole, de proposition, et même de critique, et qui en usent chaque fois que l'intérêt des locataires le nécessite, sans oublier l'essentiel, le droit de vote, là où la réglementation le leur donne.

Là où INDÉCOSA-CGT est présente, elle fait entendre cette voix des locataires, sur les problèmes quotidiens rencontrés dans nos cités, sur la nécessité de bien contenir les hausses de loyer dans le cadre des augmentations générales du coût de la vie, sur la question des réhabilitations, du renouvellement urbain.

Militant bénévole, l' élu INDÉCOSA-CGT est présent et attentif à tout ce qui fait la vie des locataires.

Parce que l' élu n'exerce pas son activité à titre personnel, mais en réfère à son association qui en discute collectivement pour agir et étudier les documents préparatoires de chaque C.A..

Les élus (es) INDÉCOSA-CGT s'engagent à porter les revendications des locataires et à rendre compte de leur activité au sein des Conseils d'Administration !

## 5/LES REVENDEICATIONS D'INDÉCOSA-CGT

- **Un logement pour tous** avec des plafonds d'accession revus à la hausse pour une véritable mixité sociale.
- **Application du DALO** (droit au logement opposable).
- **L'abrogation de la loi de mobilisation pour le logement** et la lutte contre l'exclusion, loi Molle dite loi Boutin
- **Le maintien et le renforcement des aides** au logement.
- **Un service public de l'habitat et du logement décentralisé.**
- **Une politique de maintenance du parc immobilier**, la création de postes de gardiens formés garants du lien social et de proximité entre les locataires et le bailleur.
- **La construction de logements sociaux** pour permettre de loger le plus grand nombre, pour en finir avec les sans logement et les mal-logés.
- **L'encadrement du parc locatif privé** pour qu'il rentre lui aussi dans une vraie politique nationale, du logement.
- **Un montant du loyer et des charges des locataires qui n'excèdent pas 20% des revenus du foyer.**
- **La relance d'une politique d'aide à la pierre** par les pouvoirs publics pour des loyers moins chers.
- L'obligation pour toutes les communes, par des amendes véritablement dissuasives, de **construire au moins 25% de logements sociaux sur leur territoire.**
- Une politique de construction de logements sociaux qui s'inscrive dans une **cohérence de territoire (transports, emplois, environnement, services publics).**
- Le 1% logement (Participation des Employeurs à l'Effort de Construction) prélevée sur la masse salariale doit être **affecté dans sa totalité au logement des salariés** (actuellement 0,45% pour le logement, 0,45% pour l'APL et 0,10% pour la formation).
- **Aucune expulsion sans relogement** prévu avec un accompagnement social.

Suite à la COP 21 sur le climat, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain doit s'inscrire dans une recherche de développement durable.

- **Une représentation plus juste des acteurs concernés** (collectivités territoriales, organismes HLM, Action Logement, État, locataires et leurs associations). Il nous paraît anormal et injuste que le pouvoir de décision soit détenu par des notables. Les locataires étant les premiers financeurs du logement social, nous considérons qu'à ce titre, la première place doit leur revenir. Ils doivent obtenir une place majoritaire dans toutes les instances, nationales, régionales ou locales, y compris dans la gouvernance des bailleurs sociaux.

En résumé, nos repères revendicatifs s'articulent principalement autour du droit au logement pour tous, de l'obligation de loger les citoyens dans de bonnes conditions et d'obtenir la juste place (la première) aux locataires ou/et à leurs représentants (syndicats ou associations d'usagers) dans les gouvernances et les instances décisionnaires.

**Une raison de plus de voter efficace, de voter pour la liste INDÉCOSA-CGT. Plus nombreux vous serez à voter INDÉCOSA-CGT, mieux vos intérêts de locataires seront défendus.**

**Alors votez et faites voter INDÉCOSA-CGT, liste complète, sans rature ni surcharge, en vous conformant bien aux consignes de vote jointes à cet envoi sinon votre vote sera nul !**

**Votez dès réception de ce document pour ne pas oublier, et ne pas laisser passer la date limite ; cela ne vous prendra pas plus d'une minute !**

**En cas de difficultés appelez-nous.**

# VOTER INDÉCOSA-CGT, C'EST VOTER POUR VOS INTÉRÊTS DE LOCATAIRES !



## NOS CANDIDATS :

(VOIR LE BULLETIN DE VOTE INCLUS)

## POUR NOUS JOINDRE ET VOUS INFORMER :

Adresse .....

.....

TEL. : ..... FAX : .....

Email : .....

Site Internet : <http://www.....>